



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

Urbanisme - Territoires

Nos Réf. : SH/pt-111.05/2023
Objet : Modification n°3 PLU
Commune : SAINTE-BARBE
Affaire suivie par : S. HISIGER

**MAIRIE
MONSIEUR CHRISTIAN PERRIN
7 RUE BRONDEX
57640 SAINTE BARBE**

Metz, le 11 mai 2023

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 10 mai dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par votre commune pour procéder à la modification n°3 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LEROND

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 185 722 030 00011

APE 9411 Z

www.moselle.chambre-agriculture.fr